

SCIENCE ET BIOLOGIE

par Anne de Bettencourt

On ne peut arrêter le progrès de la science et on sait, qu'en fin de compte, elle arrive toujours à vaincre les préjugés puisque la science est, en un sens, une « adaptation continue à des conditions nouvelles » (1). La conception de la notion de race est, à l'heure actuelle, biologiquement parlant, très différente de ce qu'elle était seulement au début du siècle. La découverte des lois de l'hérédité (dont l'abbé Gregoire Mendel, il y a une soixantaine d'années, fut un des principaux novateurs) le « micromérisme » et « l'atomisme » biologique, prive de toute justification l'ancienne conception selon laquelle il existerait des différences fixes et absolues entre les divers groupes humains. « Nous savons maintenant pourquoi certaines idées sociales et politiques sur l'inégalité des races étaient artonées. Comme les premières ont souvent servi à justifier les seconds, nous aimerions croire, déclare le professeur L.-C. Dunn, de l'Université de Columbia, à New-York, qu'en rejetant nos conceptions biologiques erronées, nous remédierons, sur le plan social et politique, à l'injustice et à l'exploitation qui semblent reposer sur des erreurs biologiques... La science finit par vaincre le préjugé, mais ce résultat peut demander du temps si l'on ne prend pas des mesures énergiques pour traduire dans la réalité les progrès de la connaissance ».

Pour les savants, dans l'état actuel des connaissances, tous les groupes humains — ou races — sont des subdivisions biologiques d'une espèce unique, celle de l'Homo Sapiens, chez laquelle, les traits héréditaires, communs à toute l'espèce, l'emportent de beaucoup sur les différences relatives et minimes qui séparent les subdivisions. Ce changement de perspective biologique, tend à revaloriser la conception de l'UNITE HUMAINE énoncée d'ailleurs dans le christianisme, le judaïsme et toutes les anciennes religions.

Le changement radical d'attitude à l'égard de la race est étroitement lié à la découverte du mécanisme de l'hérédité biologique, qui est la transmission de certains caractères par les atomes biologiques : les gènes. « La biologie, grâce aux découvertes de Mendel, interprétée par la théorie chromosomique de l'hérédité, a pu établir le bien fondé de la thèse micromériste dans son ensemble, (c'est-à-dire la transmission de particules microscopiques passant de l'ascendant au descendant, par le moyen des cellules germinales). Sans doute la notion de gène est-elle encore en pleine évolution, on hésite à définir ses véritables rapports avec les chromosomes, mais quoi qu'il en soit la question fondamentale qui est celle de la nature discontinue du patrimoine héréditaire, est maintenant bien certaine. En effet, il est désormais bien acquis, d'une part que la majeure partie de ce patrimoine est distribuée entre des éléments permanents et dénombrables du noyau, les chromosomes et que, d'autre part, chaque chromosome présente une différenciation structurale qui est en rapport avec une différenciation des propriétés héréditaires. Il est très difficile d'interpréter la structure intime du chromosome, dit Jean Rostand, mais c'est à l'intérieur de ces éléments que jouent les mécanismes vitaux essentiels ».

On sait que la cellule qui constitue l'élément fondamental de toute matière vivante (plante ou animal) se compose d'un cytoplasme et d'un noyau. Le cytoplasme a aussi ses gènes qu'on appelle gènes cytoplasmiques ou plasmagènes, qui ont leur rôle

dans les problèmes de l'hérédité. Il se pourrait même que ceux-ci jouent un rôle assez considérable dans la transmission des caractères spécifiques, de même que dans le développement précoce ou tardif des caractères individuels (théorie de Thomas Hunt Morgan). Et Wintrebert confirme : « Les gènes, dit-il, ne sont pas la base essentielle de la vie, ne pouvant vivre ni assimiler en dehors du cytoplasme, ils ne sont rien sans lui, mais les gènes assurement la direction exclusive des événements. »

Ainsi est démontré le rôle essentiel joué par les gènes et plasmagènes dans l'hérédité des caractères organiques et par suite, dans les modifications évolutives des espèces qui ne peuvent en effet résulter que de variations héréditaires. Les seules variations qui soient, à l'heure actuelle, connues, de façon certaine, sont les mutations, c'est-à-dire les modifications qualitatives et quantitatives de la substance héréditaire. Ces mutations qui sont des variations individuelles, sont accidentelles et relativement rares. Elles n'ont aucun lien défini avec les conditions du milieu externe, et sont dépourvues de toute valeur adaptative.

Ces mutations sont une des principales causes biologiques de la formation des races, ainsi que la « sélection naturelle », c'est-à-dire l'effet des taux plus ou moins élevés de reproduction, de fécondité ou d'aptitude à la vie, qui caractérisent les porteurs de gènes dissemblables. La fixation ou la perte accidentelle de certains gènes (appelée « fluctuation génétique »), contribue aussi à la formation des groupes raciaux.

Enfin, le principal facteur de la différenciation des groupes raciaux, est l'isolement géographique ou social. Et de nos jours, il est bien certain que les migrations et les croisements ont entraîné bien des modifications, c'est pourquoi il n'existe plus et n'a sans doute jamais existé de races pures.

On peut donc dire que l'être humain, comme tout ce qui vit, est le produit combiné de l'hérédité et du milieu. La cause de la variabilité des êtres humains, est due en partie aux différents milieux dans lesquels ils vivent, à la dissemblance des gènes dont ils ont hérité, et aux mutations.

C'est ainsi qu'à la suite d'une mutation, les cheveux crépus ont fait leur apparition dans une famille de Norvège, où la population a, en majorité, des cheveux lisses ou ondulés. Les membres de cette famille à cheveux crépus, épousèrent des personnes à cheveux lisses. Mais le recensement des enfants issus de ces mariages fait ressortir que :

1. Chacun d'eux appartient à l'une des deux catégories : cheveux lisses ou crépus ;
2. Ces deux catégories comprennent à peu près le même nombre d'individus.

De même, dans le cas de mariage entre noirs et blancs, les enfants issus de ces mariages ont souvent la peau brune. Cela ne signifie pas que les gènes se mélangent, mais qu'il y a plusieurs paires de gènes indépendants qui déterminent la quantité du pigment dans la peau. L'impression qui en résulte est celle d'un mélange. C'est la permanence des gènes qui en est la cause et la prédominance de certains gènes (dominants) sur d'autres (récessifs).

Tous ces faits illustrent la notion d'hérédité par transmission de gènes et démentent ainsi la croyance populaire surannée mais encore très répandue, que la « pigmentation noire héréditaire est due à l'exposition à un soleil ardent », par exemple. Il n'en n'est rien. La théorie de mutation et celle de la sélection naturelle de Darwin, permettent de reconstituer le déroulement

des faits dans la formation des grands groupes raciaux. Si, en Afrique, où le soleil est le plus ardent, les hommes dont la peau était foncée ont survécu plus facilement et ont fini, à la longue, par prédominer, c'est que le milieu a joué en faveur de ceux qui étaient le mieux protégés du soleil : il les a « sélectionnés ». Ils se sont répandus abondamment, tandis que les hommes à peau plus claire, tendaient à disparaître. Darwin explique l'origine de l'espèce humaine par « l'action du milieu qui élimine à l'intérieur de chaque espèce les individus les moins bien adaptés et favorise l'augmentation du nombre des mieux adaptés. »

Dans le domaine de la génétique, que les généticiens soient partisans de la thèse soviéto-marxiste (école Mitchourine-Lysenko) et de l'atomisme physico-chimique, ou de la conception d'atomisme biologique qui a démontré l'existence de cette particule matérielle jouant un rôle défini dans les processus de transmission et de variation, tous ont reconnu une « base matérielle à l'hérédité ». Et c'est la découverte des gènes, déterminant les groupes sanguins, qui a permis de démontrer l'existence de gènes communs à toutes les races.

« Tous les hommes, dit le professeur Dunn, quelles que soient leur race leur nationalité ou leur couleur se répartissent en quatre groupes sanguins : A, B, AB et O (zéros), suivant la substance que contiennent leurs globules rouges. La détermination du groupe sanguin indique la constitution génétique de l'individu, si bien que la répartition d'une population donnée entre les divers groupes sanguins permet de connaître la répartition des gènes. Ces proportions différentes constituent des différences raciales. L'écart peut être tout aussi considérable entre deux groupes de population vivant dans une même ville ou un même pays qu'entre deux groupes vivant aux antipodes. Exemple : les Basques vivant à la frontière hispano-française ressemblent moins aux Espagnols qu'aux Français que Français et Espagnols entre eux. Voici d'ailleurs le pourcentage de ces trois populations appartenant aux divers Groupes sanguins :

Groupes sanguins :

Français. — Groupe O : 38,8 ; A : 42,3 ; B : 11,9 ; AB : 6,1.

Espagnols. — Groupe O : 41,5 ; A : 46,5 ; B : 9,2 ; AB : 2,2.

Basques. — Groupe O : 54,2 ; A : 41,7 ; B : 1,1 ; AB : 0.

Autres exemples : à Bombay, en Inde, deux castes indiennes fort dissemblables (Indiens CKP et Indiens KB), vivent côte à côte paisiblement, depuis des centaines d'années. En Hongrie, Tziganes et autochtones ont, les premiers, une prédominance du groupe sanguin B, tandis que moins de 50 pour cent des seconds sont de ce groupe. Ces exemples illustrent le fait que des groupes biologiquement différents peuvent très bien vivre côte à côte en parfait accord et que les différences biologiques ne sont pas en elle-même la cause de préjugés. (Celle-ci étant d'abord due à une conscience raciale). Bien d'autres exemples pourraient d'ailleurs fort bien être donnés.

Le principe mendélien d'hérédité par combinaison indépendante ne conduit pas à la similitude biologique des individus comme le faisait la théorie du « mélange des sangs » mais à une variété persistante. Tout individu reçoit et transmet des milliers de gènes donnés en part égale par le père et la mère. Ces gènes dont sont porteurs les individus vont former dans leurs enfants des combinaisons nouvelles.

En fait, il n'y a pas deux êtres au monde possédant les mêmes combinaisons de gènes, c'est un fait caractéristique de tous les groupes humains. »

(1) Voir « Combat » depuis le 19 septembre.

120